

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## du 2 avril 2019

Convocation du 26 mars 2019

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 27/02/2019
2. Vote du Compte de gestion 2018
3. Vote du Compte administratif 2018
4. Affectation du résultat d'exploitation 2018
5. Vote du taux des taxes directes 2019
6. Vote des subventions 2019
7. Vote du Budget communal 2019
8. Délibération pour la rénovation de la cuisine de la salle des fêtes
9. Délibération pour l'achat d'une balayeuse de voirie
10. Délibération pour des travaux de sécurisation route de Gauré
11. Délibération pour des travaux de rénovation de façades
12. Délibération pour l'achat d'ordinateurs pour l'école
13. Délibération pour la prise en charge de la restauration de l'éclairage du clocher par le SDEHG
14. Délibération pour la dénomination de la rue du lotissement « clos Harmony »
15. Délibération pour la signature d'une convention de mise à disposition d'un local communal accueillant l'office de tourisme des côteaux du Girou
16. Délibération pour le report du transfert des compétences eau et assainissement
17. Délibération pour le remplacement de la chaudière de la mairie
18. Questions diverses

Le deux avril deux mille dix-neuf à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Lavalette régulièrement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur André FONTES, Maire.

Etaient présents : Mrs André FONTES, Jean Dominique POZZO, Christian PINAR, Olivier BOULBES, Patrice IMBERT, Roger PAYOUX, Jacques REYSSEGUIER, Amédée VELA, Joël HOFFMAN, Mme Pascale RIMASSA,

Etaient absents représentés : Mme Clara ROGGE par Mme Pascale RIMASSA, Mr olivier YECHE par Mr Dominique POZZO, Mme Yolaine CABOT par monsieur André FONTES,

Etait absente : Mme Domitille GARNIER

Etait également présente Madame Muriel AUDIBERT, secrétaire de Mairie.

A été nommée secrétaire de séance Madame Pascale RIMASSA

### 1. Approbation du compte rendu de la séance du 27/02/2019

M. le Maire André FONTES donne lecture du dernier compte rendu du Conseil.

**Sans aucune remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

### 2. Vote du Compte de gestion 2018

Mme AUDIBERT présente à l'ensemble du Conseil le compte de gestion de la commune en 2018. Le résultat de clôture de l'exercice 2018 se chiffre à 442 139.03 €. Le Compte de gestion 2018 est soumis à l'approbation du Conseil.

**Voté à l'unanimité.**

### **3. Vote du Compte administratif 2018**

M. le Maire laisse la parole à Mme AUDIBERT pour la présentation du Compte administratif qui retrace en détails l'exécution du Budget 2018 (section de fonctionnement puis section d'investissement). Tous les documents présentés ont été validés par la Commission Finances et contrôlés par le trésorier. Suite à la présentation du Compte administratif et à son examen par le Conseil, M. le Maire se retire pour le vote. Le Compte administratif 2018 est soumis à l'approbation du Conseil. M. REYSSEGUIER, doyen de l'assemblée, prend en charge la bonne conduite du vote.

**Voté à l'unanimité.**

### **4. Affectation du résultat d'exploitation 2018**

Mme AUDIBERT fait savoir au Conseil qu'il doit voter pour l'affectation du résultat d'exploitation 2018 d'un montant de 554 731.77 €. Il est suggéré de reporter une partie de cette somme en réserves en investissement (soit 79 326.74 €) et le solde en fonctionnement (soit 475 405.03 €).

**Voté à l'unanimité.**

### **5. Vote du taux des taxes directes 2019**

M. le Maire rappelle l'engagement pris en 2014 sur la stabilité des impôts. Conformément à cet engagement, il n'y aura pas d'augmentation de la part communale concernant les taxes en 2019 (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti).

**Voté à l'unanimité.**

### **6. Vote du Budget communal 2019**

M. le Maire fait part, après validation par la commission Finances, de chaque montant des subventions accordées aux associations Lavalettoises.

Le budget communal pour 2019 est présenté par Mme AUDIBERT. M. le Maire expose les principales dépenses prévues en 2019 en investissements

Le budget primitif 2019 est équilibré à 1 263 671 €.

**Budget voté à l'unanimité.**

### **8. Délibération cuisine salle polyvalente**

M. le Maire propose de refaire la cuisine de la salle polyvalente. Celle-ci est essentiellement utilisée pour la cantine des enfants de l'école. Le coût des travaux est de 10 833.33 € HT.

**Voté à l'unanimité.**

### **9. Délibération achat balayeuse**

M. le Maire propose d'acheter une balayeuse de voirie afin de simplifier le travail de l'employé communal pour le nettoyage de la voirie. Le coût d'achat est de 4 075.50 € HT.

**Voté à l'unanimité**

#### **10. Délibération travaux de sécurisation route de Gauré**

M. le Maire propose de faire des travaux de création d'un piétonnier menant à une aire d'autocars route de Gauré pour la sécurité des enfants. Le coût des travaux est de 29 605.00 € HT.

**Voté à l'unanimité**

#### **11. Délibération travaux de rénovation des façades**

M. le Maire propose de faire effectuer des travaux de rénovation des façades de l'école et de la salle polyvalente ainsi que la restauration du puits qui se trouve derrière la mairie. Le coût de ces travaux est de 57 198 € HT.

**Voté à l'unanimité**

#### **12. Délibération achat d'ordinateurs**

M. le Maire propose d'acheter un nouvel ordinateur pour chacune des 2 enseignantes car ils ne fonctionnent plus. Le coût d'achat total est de 862.54 € HT.

**Voté à l'unanimité**

#### **13. Délibération éclairage église**

M. le Maire informe le conseil que certains projecteurs sur le clocher de l'église ne fonctionnent plus et doivent être remplacés. Le SDEHG propose de participer à la prise en charge de ces remplacements. La part restant à la charge de la commune s'élève à 1 949 €.

**Voté à l'unanimité**

#### **14. délibération dénomination rue**

Les travaux d'aménagement du lotissement « le clos Harmony » étant terminés, il est nécessaire de nommer la rue. Après discussion des membres présents le nom retenu est « rue Harmonie ».

**Voté à l'unanimité**

#### **15. Délibération convention mise à disposition local**

Pour assurer ses missions d'animation, l'office de tourisme des Côteaux du Girou intervient sur l'ensemble du territoire communautaire dans le cadre de différentes activités. Celles-ci peuvent requérir la mise à disposition de locaux communaux. M. le Maire propose de signer une convention régulant l'usage des locaux communaux.

**Voté à l'unanimité**

## **16. Délibération compétence eau et assainissement**

La loi NOTRE prévoit le transfert obligatoire des compétences eau potable et assainissement collectif aux Communautés de Communes. La loi 2018-702 du 3/08/2018 prévoit de repousser ce transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2026 à condition qu'une minorité de blocage se soit prononcée pour ce report avant le 30 juin 2018. M. le Maire propose de s'opposer au transfert obligatoire de ces compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Voté à l'unanimité**

## **17. Délibération remplacement chaudière**

La chaudière de la mairie est en panne. M. le Maire propose son remplacement car le dépannage est très cher et celle-ci est très vieille. Le coût du remplacement est de 2 739.07 € HT.

**Voté à l'unanimité**

## **18. Questions diverses**

M. le Maire propose de faire repeindre la benne du camion municipal qui est abimée. Le conseil approuve ces travaux d'un montant de 2 545.18 € HT.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.**